

Une Fraternité de Sœurs

LES Tertiaires de B. — sont très attachées à leur Ordre. Elles en accomplissent exactement les diverses obligations et travaillent, par des efforts constants, à se pénétrer de plus en plus de son esprit.

Ces heureuses dispositions tiennent d'une part à la formation très sérieuse, contrôlée par des examens, que reçoivent postulantes et novices, de l'autre au zèle que le vénéré Directeur déploie, en toute circonstance, pour l'avancement spirituel des âmes confiées à sa sollicitude.

Les traditions se maintiennent fidèlement au sein de la Fraternité. Avec leur voile, leur corde et leur crucifix, avec la récitation en commun d'une partie de l'office, les Sœurs ont donné, à la paroisse, pendant toute la retraite, l'impression d'une véritable communauté religieuse. Cette impression s'affirma avec plus de force le jour de la clôture de la visite, lorsque les nouvelles professes s'avancèrent pour prononcer leur formule, revêtues du grand habit. Bien que l'on ait pu craindre le contraire, le recrutement ne souffre pas à B. de ces antiques usages. Ainsi, à l'occasion de la retraite, quoi qu'il y ait plusieurs réceptions chaque année, elle s'est accrue de dix professes, huit novices et dix postulantes.

La solide piété des Tertiaires s'alimente aux sources les plus pures et les plus fécondes. Les dévotions franciscaines qui plongent leurs racines dans les entrailles du christianisme sont en honneur dans la Fraternité, et beaucoup parmi les Sœurs ont généreusement contracté l'habitude de la messe et de la communion quotidiennes.

— N'avez-vous pas bientôt fini votre retraite ? demandait un des vicaires de la paroisse voisine.

— Pourquoi cette question ?